



Circulaire de Rentrée

LYCEE

PROFESSIONNEL

CAP Esthétique 2



<https://institutionsaintejeannedarc.fr/>

L'organigramme



Richard FETRE
Chef d'établissement



Mélanie DEBRUE
Directrice Adjointe



Thomas PARENT
Conseiller Principal d'Education

Vous avez inscrit votre enfant au
Lycée Sainte Jeanne d'Arc
pour la nouvelle année scolaire et
nous tenons à vous remercier
pour votre confiance.

Ecole Directe

Ecole Directe est l'application de communication entre les parents et l'administration de l'établissement (Accueil, Comptabilité, Bourses, Transport)

Pronote

Les informations pédagogiques passeront par l'appliquatif Pronote. Vous pourrez y suivre les résultats scolaires, les absences, l'emploi du temps, le cahier de texte ainsi que les devoirs de votre enfant. Les codes sont distribués à la rentrée

Contacts

Standard	03 27 53 60 30
Absences	03 27 53 60 35
Comptabilité	03 27 53 60 30
Bourses-Transport	03 27 53 60 30

157 rue de l'Hôtel de Ville
BP 20069
59620 AULNOYE AYMERIES
directionj.arce@inst-jasc.fr

Réseaux Sociaux

Suivez la vie de l'établissement et le quotidien de vos enfants sur nos réseaux sociaux.



Entrées et Sorties

Les lycéens devront présenter leur carte de self pour pouvoir entrer ou sortir de l'établissement. Les cours sont répartis de 8h10 à 17h50. Les élèves ont la possibilité d'être accueillis dès 7h30.

Absences

La présence des élèves est vérifiée à chaque heure de cours et toute absence donne lieu à un SMS envoyé aux parents. En cas d'absence de cours dans l'emploi du temps, les élèves doivent se rendre en salle d'étude ou au CDI. Merci de prévenir la vie scolaire avant 9h en cas d'absence.

Transports

Les lignes de transport scolaire se trouvent devant l'établissement. Vous trouverez les informations concernant le transport en **Annexe 1**.

Bourses

Vous trouverez les informations concernant les bourses nationales en **Annexe 2**.

Règlement Intérieur

Le lycée fait partie d'une institution aux objectifs éducatifs bien déterminés qui exigent pour être atteints le respect de certaines règles. Le règlement, signé par l'élève et la famille en début d'année, prévoit une échelle de sanctions positives et négatives.

Le principe est d'encourager les comportements positifs (satisfecit, encouragements, félicitations) et d'obtenir un changement des attitudes négatives (travaux supplémentaires, avertissements, retenues, conseil éducatif, conseil de discipline).

Une tenue correcte et respectueuse d'autrui est demandée à chacun, de même qu'une conduite décente ; aussi bien à l'intérieur qu'aux abords du lycée.

Dans les buts que l'établissement poursuit, la tenue vestimentaire constitue un aspect non négligeable. Les élèves doivent veiller à porter une tenue propre, correcte, discrète, et toujours adaptée aux enseignements. Pour ces motifs, les jeans, shorts, piercing visibles, couvre-chefs, ... ne sont pas acceptés. Les survêtements sont strictement réservés aux cours d'EPS.

La section esthétique impose une tenue spécifique en lien avec la profession (**Annexe 3**)

Le cas échéant, les parents devront venir rechercher l'élève pour se changer.

Internat

Si votre enfant est interne, vous trouverez le trousseau à avoir dès la rentrée, ainsi que le règlement de l'internat sur la circulaire spécifique **Internat**

L'APEL

L'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (A.P.E.L.) est une instance de l'établissement qui en cas de besoin est à votre disposition sur rendez-vous. A cet effet, une boîte aux lettres leur est attribué au secrétariat.

L'APEL vous représente au sein de l'institution et s'implique dans la vie de l'établissement à travers plusieurs actions (Aide aux voyages, Marché de Noël, Fête du collège, ...). Vous pouvez adhérer à cette association à l'aide de l'**Annexe 4**.

Fournitures Scolaires



Vous trouverez ci-joint la liste des fournitures pour la rentrée : **Annexe 5**.

Matériels Scolaires

Pour vous aider dans vos achats de rentrée, notamment les manuels, vous trouverez en **Annexe 6** les informations pour la carte HdF

Tenue professionnelle

Merci de commander la tenue professionnelle d'esthétique à l'aide la **circulaire tenue**. La réception et la distribution se feront au lycée en septembre. En attendant la réception des tenues, pour la pratique, sera tolérée une tenue réservée à la pratique type legging et T-shirt.

Merci de commander la mallette d'esthétique à l'aide la **circulaire matériel**. La réception et la distribution se feront au lycée en septembre.

Mouchoirs en papier (en boîte pas en paquet) à renouveler au besoin.

Périodes de Formation en Milieu Professionnel

CAP 1^{ère} année :

PFMP 1 : du 27/01/2025 au 08/02/2025

PFMP 2 : du 09/06/2025 au 05/07/2025

CAP 2^{ème} année :

PFMP 3 : du 04/11/2024 au 22/11/2024

PFMP 4 : du 24/02/2025 au 14/03/2025

2^{nde} Pro :

PFMP 1 : du 06/01/2025 au 24/01/2025

PFMP 2 : du 19/05/2025 au 06/06/2025

1^{ère} Pro :

PFMP 3 : du 25/11/2024 au 21/12/2024

PFMP 4 : du 22/04/2025 au 16/05/2025

Terminale Pro :

PFMP 5 : du 30/09/2024 au 19/10/2024

PFMP 6 : du 17/03/2025 au 05/04/2025

Pastorale

L'institution sainte Jeanne d'Arc est une institution catholique. La communauté éducative qu'elle rassemble forme en quelque sorte une communauté chrétienne animée par l'Evangile. La pastorale au sein de l'établissement correspond aux valeurs de l'Eglise Catholique dans le respect de la liberté d'opinion de chacun.

Le parcours pastoral est donc adapté à chaque élève avec une heure de pastorale obligatoire dans leur emploi du temps pour les élèves de 6ème et 5ème.

Les élèves de lycée et les étudiants de BTS se voient proposer des temps d'échange lors de repas un jeudi midi par mois. Ces moments de réflexion se font autour de thèmes choisis au préalable par les jeunes.

Nos élèves sont rassemblés autour de temps-forts, célébrations, témoignages pour les aider à grandir.



LES CLUBS



Club rock, Eco-délégués, Club Sciences, Association sportive, Tutorat, Club Journal
Les inscriptions se font en septembre.

VOYAGES ET SORTIES



Dans le cadre des différents parcours (culturel, santé, environnement, sportif, citoyen), les élèves sont amenés à participer à de nombreuses sorties. Venise, Cracovie, Musée, Théâtre, ...

La rentrée : mardi 3 septembre

9h30 : Rentrée des pensionnaires à l'internat

10h30 : rentrée des élèves

10h45 – 12h : Prise en charge par les professeurs principaux

Les cours débutent le mardi 3 septembre à 13h00.

MEMO POUR LE TRANSPORT – ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025 –

POUR TOUS LES ÉLÈVES SCOLARISÉS AU LYCÉE UNIQUEMENT DOMICILIÉS **DANS LE PAS DE CALAIS**, VOUS POUVEZ FAIRE UNE DEMANDE SUR LE SITE :

<http://pasdecalais.transportscolaire.hautsdefrance.fr>

- POUR TOUS LES ÉLÈVES SCOLARISÉS AU LYCÉE UNIQUEMENT DOMICILIÉS **DANS LE NORD**, VOUS POUVEZ FAIRE UNE DEMANDE SUR LE SITE :

nord.transportscolaire.hautsdefrance.fr

ATTENTION

POUR TOUS LES ÉLÈVES DOMICILIÉS DANS LES COMMUNES SUIVANTES :

- **POUR LES ÉLÈVES EN LYCÉE :**

AIBES – ASSEVENT – AULNOYE AYMERIES – BACHANT – BEAUFORT – BERLAIMONT
BERSILLIES – BETTIGNIES – BOUSIGNIES SUR ROC – BOUSSIERES / SAMBRE
BOUSSOIS – CERFONTAINE – COLLERET – COUSOLRE – ECLAIBES – ECUELIN
ELESMES – FEIGNIES – FERRIERE LA GRANDE – FERRIERE LA PETITE
GOGNIES CHAUSSEE – HARGNIES – HAUTMONT – JEUMONT – LA LONGUEVILLE
LEVAL – LIMONT FONTAINE – LOUVROIL – MARPENT – MAUBEUGE
MONCEAU ST WAAST – NEUF MESNIL – NOYELLES SUR SAMBRE – OBRECHIES
PONT SUR SAMBRE – QUIEVELON RECQUIGNIES – ROUSIES – SAINT REMY DU NORD –
SASSEGNIES – VIEUX MESNIL – VIEUX RENG – VILLERS SIRE NICOLE

- **POUR LES ÉLÈVES EN COLLÈGE :**

AULNOYE AYMERIES – BACHANT – BEAUFORT – BERLAIMONT – ECUELIN – JOLIMETZ
LE QUESNOY – LEVAL – MONCEAU ST WAAST – NOYELLES / SAMBRE
PONT SUR SAMBRE – ST REMY CHAUSSEE – ST REMY DU NORD – SASSEGNIES

VOUS DEVEZ FAIRE UNE DEMANDE SUR LE SITE :

[HTTP://WWW.SAMBRE-MOBILITES.FR/TRANSPORT/GESTIONSCOLAIRE](http://www.sambre-mobilites.fr/transport/gestionscolaire)

INFO : BOURSES NATIONALES LYCEE - ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025 -

- POUR LES ÉLÈVES BOURSIERS OU NON BOURSIERS **ARRIVANT AU LYCÉE JEANNE D'ARC**, UNE NOUVELLE DEMANDE DEVRA ÊTRE FAITE. POUR CELA, VEUILLEZ EN FAIRE LA DEMANDE **SECRETARIAT@INST-JASC.FR** POUR QUE L'ON PUISSE VOUS FOURNIR LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES.
- CHANGEMENT À COMPTER DE SEPTEMBRE 2024 POUR LES LYCÉENS BOURSIERS (**SCOLARISÉS AU LYCÉE JEANNE D'ARC**) DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024 ET POURSUIVANT LEUR SCOLARITÉ DANS NOTRE ÉTABLISSEMENT, LES FAMILLES DEVRONT REFAIRE UNE DEMANDE DE BOURSE. LE RENOUVELLEMENT NE SE FAIT PLUS AUTOMATIQUEMENT. NOUS VOUS FERONS PARVENIR LES DOCUMENTS PAR LE BIAIS D'ECOLE DIRECTE FIN AOÛT 2024.

EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION (DÉCÈS, CHÔMAGE, NAISSANCE, BAISSÉ IMPORTANTE DE REVENUS), NOUS SOMMES DISPONIBLES POUR QUE VOUS NOUS EN PARLIEZ.

BAREME D'ATTRIBUTION

Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	21 370	16 916	14 367	11 587	7 201	2 814
2	23 012	18 456	15 672	12 639	8 002	3 363
3	26 299	21 531	18 285	14 747	9 602	4 457
4	30 409	24 609	20 897	16 854	11 201	5 549
5	34 519	29 223	24 815	20 014	13 602	7 190
6	39 451	33 835	28 734	23 176	16 004	8 829
7	44 382	38 450	32 653	26 334	18 403	10 472
8 ou plus	49 314	43 066	36 573	29 494	20 804	12 111
Montant annuel de la bourse	474 €	582 €	687 €	792 €	897 €	1 008 €

Montant annuel de la bourse au mérite	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1 002 €
---------------------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	----------------

La bourse au mérite est attribuée aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention Bien ou Très Bien au DNB engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat ou au certificat d'aptitudes professionnelles.

Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €	534 €	603 €	672 €
--	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation : **341.71 €**

Annexe 1 : CHARTE DE BONNE CONDUITE EN TRAVAUX PRATIQUES ESTHETIQUES

Nom :

Prénom :

L'esthétique est un milieu professionnel qui exige une présentation soignée et requiert des qualités d'attitude et de comportement dans le **respect de soi et des autres**.

En tant que futur(e) professionnel(le) de l'esthétique, vous devez vous engager à respecter cette charte de qualité au cours de votre formation pour cultiver les valeurs de notre métier.

- Avoir la tenue professionnelle **complète propre et repassée** (blouse, polo, pantalon, chaussures professionnels)
- Porter un **maquillage léger, soigné et valorisant, sans extension de cils**
- Avoir les cheveux **propres et soigneusement attachés** sans aucune mèche rebelle sur le visage et la nuque avant le début du TP
- Avoir une hygiène corporelle **irréprochable**
- Avoir les ongles **courts**, soignés et sans vernis, ni ~~prothèse~~
- Retirer **tous les bijoux** en début de cours et les ranger dans son sac (bagues, bracelets, boucles d'oreilles pendantes, collier...)
- Respecter **les consignes données** par le professeur pour le bon fonctionnement du TP (arriver démaquillé(e) ou maquillé(e), avoir une longueur de poils suffisante permettant l'épilation, porter du vernis ou non, avoir les ongles courts ou non...)
- Laisser le téléphone portable **éteint** au fond du sac (NB : nous rappelons que le téléphone portable est strictement interdit au sein de l'établissement et que les professeurs se réservent le droit de le confisquer)
- En début de cours, **arriver à l'heure**, apporter l'ensemble du matériel et du linge nécessaire au cours de TP (indiqué par le professeur lors du TP précédent), mettre sa tenue en silence, installer son poste de travail et son lit de soin rapidement pour optimiser la durée des TP
- A la fin du cours, ranger son matériel, vider sa poubelle, laisser le poste de travail **propre et rangé** (fauteuil, tabouret, chaise, plan de travail...)
- **Les tâches ménagères** font partie des activités de l'esthéticienne et sont donc **obligatoires** dès l'apprentissage.

**TOUT OUBLI DE MATERIEL OU MANQUEMENT A L'UNE DE SES REGLES SERA POINTEE.
AU BOUT DE 3, LA NOTE SANCTION DE 00/20 EN TP SERA APPLIQUEE AFIN DE SOULIGNER
LE COMPORTEMENT NON PROFESSIONNEL DE L'ELEVE.**

Les professeurs d'esthétique

SIGNATURE DE L'ELEVE
(Précédée de la mention lu et approuvé)

SIGNATURE DU ou DES PARENTS
(Précédée de la mention lu et

Date :

Date :

Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement.

L'association des parents d'élèves de l'établissement est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

L'APEL, Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement (si les conditions sanitaires nous le permettent) :

- mise en place des parents correspondants, représentation au conseil d'établissement et auprès de
 - l'organisme de gestion, organisation de la fête de l'école, de conférences et de débats sur des sujets
 - éducatifs qui intéressent
 - tous les parents,
- mais aussi participation financière aux projets pédagogiques des enseignants (voyages, atelier culturel...).
Cette année, l'APEL a participé aux voyages de toutes les classes qui en ont fait la demande pour un montant total de 4000 euros.

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'APEL que grâce au soutien de tous les parents. C'est pourquoi, il vous est proposé d'adhérer à l'APEL pour un montant de 19 €.

Si vous avez plusieurs enfants dans le même établissement, vous ne paierez qu'une seule fois cette cotisation. Si vous avez plusieurs enfants dans des établissements catholiques différents, vous paierez une seule fois cette cotisation dans l'établissement de l'aîné, puis uniquement la part "établissement" (pour chaque établissement différent).

NB : Pour adhérer, vous devez obligatoirement remplir ce bulletin et payer uniquement à l'APEL. La cotisation n'est pas comprise dans le prix de la contribution famille que vous payez à l'établissement.

**Cordialement,
Les membres de l'APEL.**

BULLETIN D'ADHESION A L'APEL Jeanne d'Arc POUR L'ANNEE 2024-2025

Nom et prénom des parents :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

**Noms, prénoms et classes des enfants scolarisés dans
l'établissement Jeanne d'Arc (collège et lycée uniquement)**

1er enfant :

2ème enfant :

3ème enfant :

Montant de la cotisation : 19 €

Part établissement : 7 €

- ☐ Paiement par espèces
- ☐ Par chèque à l'ordre de APEL Jeanne d'Arc
- ☐ Par virement

IBAN : FR76 1670 6050 5116 5654 4400 984
(Indiquez en référence : Cotisation + Nom-Prénom
et classe de l'élève)

Je souhaite apporter mon aide à un ou
plusieurs événements dans l'année :

☐ Oui ☐ Non



POUR TOUS LES COURS : A vérifier pendant chaque période de vacances

- 1 clé USB 4GO
- 1 pochette feuillets mobiles grands carreaux
- 1 pochette copies doubles grands carreaux
- une trousse complète, comprenant :
 - stylos bleu, noir, rouge, vert
 - ciseaux
 - correcteur
 - crayons de couleurs
 - crayon gris, gomme et taille crayons
 - tubes de colle
 - règle graduée
 - agrafeuse
 - surligneurs : mini 3 couleurs(Rose, Jaune, Vert)

ANGLAIS : 1 cahier 96 pages (24x32) à grands carreaux

PSE - BIOLOGIE : 1 porte vues 120 vues

MATHS-PHYSIQUE : 1 cahier 192 pages (24x32) - équerre - compas rapporteur-
calculatrice : FX Collège - papier millimétré

FRANCAIS : 1 cahier 96 pages (24x32) à grands carreaux

HISTOIRE -GEO - EMC : 1 cahier 96 pages (24x32) à grands carreaux

ARTS APPLIQUES : 1 classeur souple A4 + Pochettes perforées + 1 Pochette de papier
dessin 180 Gr A4 (type CANSON) + Pochette Claque A4 + Feutre noir fin + Crayons 2H,
HB 2B + 24 Crayons aquarellables de marque STAEDTLER de préférence

TECHNIQUES ESTHETIQUES :

- Pôle 1 : Classeur A4 Dos 40mm + intercalaires + pochettes perforées
- Pôle 2 : Classeur A4 Dos 40mm + intercalaires + pochettes perforées
- Cosmétologie : Classeur A4 Dos 40mm + pochettes perforées
- Conduite d'un institut : Porte-Vues 120 Vues

CO-INTERVENTION : Classeur A4 Dos 40mm + intercalaires + pochettes perforées
PorteVues 80 Vues

PROJET: Porte Vues 60 vues

EPS : 1 paire de basket style running avec semelles amortissantes - 1 pantalon de
survêtement ou short ou legging - 1 T-Shirt de rechange - 1 Bouteille d'eau

CARTE GENERATION HDF

ET

AIDES COMPLEMENTAIRES

- Puis-je bénéficier de la carte génération HDF ?

Oui, si vous êtes lycéens

- Quel est le site à utiliser ?

<http://generation.hautsdefrance.fr>

- Quelles aides la carte génération HDF m'offre-t-elle ?

Pour les lycéens

Une allocation de 100 € la première année et 55 € les années suivantes pour l'achat ou l'allocation des manuels scolaires et d'équipement nécessaires à la scolarité, utilisable dès la validation ou revalidation de la carte et jusqu'à la date de validité des droits de l'année en cours.

Le montant de la carte est à utiliser impérativement durant la période de septembre 2024 au 8 février 2025.

Si votre enfant est déjà scolarisé au sein de notre établissement, nous procéderons à la mise à jour de votre inscription et activerons vos droits pour l'année en cours.

Attention : vous gardez votre carte tout au long de votre scolarité.

Le jeune dont la famille rencontre des difficultés financières peut faire appel à l'aide complémentaire à la scolarité (matériels et équipements professionnels / restauration).

Cette aide peut être sollicitée par le lycéen ou sa famille auprès du secrétariat. Cette demande doit être faite impérativement par mail au : secretariat@inst-jasc.fr pour que l'on puisse vous envoyer le document.